



1 L'Antiquité

Dès la plus haute Antiquité (II^e millénaire), l'Algérie fut le berceau d'une civilisation berbère, mais l'histoire du pays ne commença officiellement qu'avec l'arrivée des **Phéniciens** qui fondèrent des comptoirs commerciaux. Les **Carthageois** suivirent et reprirent ces mêmes comptoirs tout en développant diverses activités côtières, laissant l'intérieur des terres aux Berbères. Le punique, une langue sémitique voisine de l'hébreu, était la langue des rois numides, donc la langue officielle de Carthage. Comme le punique se conserva longtemps en Algérie, les traces de cette langue demeurent encore visibles dans le berbère moderne, surtout dans le domaine de l'arboriculture.

Au premier siècle avant notre ère, les **Romains** occupèrent [l'Afrique du Nord](#) (dont le territoire de l'Algérie actuelle) et transmièrent leur civilisation aux populations locales. Cependant, ils ne purent jamais latiniser les populations berbères, les *Mauri* (ou Maures), réfugiées dans les montagnes. Profondément attachés à leur langue et à leurs traditions, les Maures demeurèrent d'éternels rebelles. Plus tard, lors de l'avènement de la chrétienté, les Berbères résistèrent même à la christianisation pourtant généralisée dans toute l'Afrique du Nord. Ainsi, les Berbères réussirent à résister aussi bien à la romanisation qu'à la christianisation.

La chute du Maghreb romain coïncida avec son occupation en 455 par les **Vandales** qui utilisaient leur langue germanique et l'écriture gothique ainsi que le latin dans les domaines de la législation et la diplomatie. Les Vandales ne se mêlèrent jamais aux populations locales et n'eurent aucune influence dans la langue des Berbères des montagnes. Il faut souligner que leur présence n'a pas semblé suffisamment longue (455-533) pour qu'un métissage se produise à grande échelle. En 533, éliminés par les Byzantins, les Vandales disparurent en ne laissant pratiquement aucune trace de leur passage. Mais les survivants trouvèrent refuge chez les populations berbères de Kabylie, et ils se sont à ce moment-là assimilés aux populations locales. D'ailleurs, la composante morphologique des populations de cette région semble en être la preuve, puisque les Kabyles se distinguent du reste des Algériens par une plus grande proportion de traits bruns et roux. Quant aux Byzantins, ils n'eurent guère le temps de s'organiser, car ils durent faire face aux Arabes qui déferlèrent sur la région.

2 La conquête musulmane et l'occupation turque

Quittant l'Égypte en 647, les armées arabo-musulmanes avancèrent vers l'Ouest et conquièrent tout le Maghreb en 711, y compris l'Algérie associée à ce moment-là à la Berbérie. Dans l'ensemble, les Berbères adoptèrent très vite l'islam, mais conservèrent leurs langues, du moins ceux habitant la campagne ou les montagnes. Pendant longtemps, le latin, l'arabe, les langues berbères et le punique ont co-existé. Des inscriptions attestant l'usage du latin écrit ont été retrouvées jusqu'au XI^e et XII^e siècles.

L'implantation de la **langue arabe** et de l'islam s'est effectuée par les mosquées. Puis les Berbères des villes adoptèrent progressivement l'arabe, considérant cette langue comme «un idiome divin». Quant aux Berbères des montagnes, ils ne subirent que très faiblement l'influence linguistique étrangère et continuèrent à parler leurs langues ancestrales. Ce n'est qu'après le XI^e siècle que le berbère amorcera son déclin. C'est depuis cette époque qu'existe l'antagonisme entre Berbères et Arabes (ce qui inclut les Berbères arabisés).

Au XVI^e siècle, l'Algérie devint une province de l'**Empire ottoman** et fut gouvernée par un **dey**, ses **bey** et ses **janissaires**. Au cours de l'occupation turque, l'Algérie bénéficia d'une grande autonomie, sous l'autorité d'un pouvoir militaire exercé par le dey et contrôlé par la milice des **janissaires** turcs. Toutefois, à la différence du **Maroc** et de la Tunisie dont l'existence en tant qu'État remonte à plus d'un millénaire, l'Algérie était, avant 1830, une région où de puissants seigneurs de la guerre (généralement des émirs) régnaient en maîtres sur le territoire. En fait, toute cette région, qu'on appelle aujourd'hui le Maghreb, fut longtemps dominée par plusieurs dynasties locales (soit marocaines, tunisiennes ou algériennes), l'une chassant l'autre, qu'elles soient rostémide (algérienne), fatimide (algéro-tunisienne, puis égyptienne), ziride (algérienne), hafside (tunisienne), Imoravide (marocaine), etc. Toutes ces dynasties ont régné tour à tour sur la région avec des destins différents.

Comme les Vandales avant eux, les Turcs refusèrent de s'assimiler aux populations arabo-berbères. Durant trois siècles, ils ne sympathisèrent jamais avec ces peuples parlant l'arabe. Ils demeurèrent une communauté distincte vivant comme des étrangers en Afrique du Nord (jusqu'en 1830). C'est que la présence turque en Algérie ne fut pas le fait d'une présence de type coloniale, donc sans apport massif de populations étrangères. Les seuls Turcs présents en Algérie étaient ceux qui faisaient partie de la caste dirigeante ainsi que les militaires. Néanmoins, un certain nombre de Turcs, surtout des **janissaires**, finirent par épouser des femmes indigènes — de ces unions sont nés les *Kouloughlis*, mot provenant du turc, *qul oghlu*, signifiant «fils d'esclave». Encore aujourd'hui, de nombreux Algériens ont des origines turques et ont conservé leurs patronymes d'origine turque. Bref, si les Turcs ne favorisèrent pas la diffusion de leur langue (le turc), ils ont permis aux régions de l'intérieur de s'islamiser et de s'arabiser encore davantage. Mais l'arabe qui s'implanta définitivement en Algérie ne fut pas l'arabe du Coran. Ce fut plutôt un arabe régionalisé (l'arabe algérien) influencé par le berbère, le latin et le turc. Pendant ce temps, la langue officielle du pays était le **turc osmanli**. Comme la population ignorait cette langue, les fonctionnaires turcs durent avoir recours à des interprètes pour communiquer en berbère et en arabe algérien avec la majorité de la population.

Parallèlement, une langue commerciale (véhiculaire) se développa entre les Turcs, les «Algériens» et les Européens, à base de vocabulaire espagnol et d'éléments turcs et des formes syntaxiques inspirées de l'arabe. C'est surtout par cette langue que l'**arabe algérien (derdja)** a acquis ses mots grecs et latins, notamment dans les domaines de la navigation, de l'artillerie navale et de la pêche. Cette langue véhiculaire a continué d'exister après la conquête française de 1830. Cette diversité linguistique a contribué à faire de l'arabe algérien une variété différente de l'arabe du Proche-Orient. Alors que l'arabe algérien a puisé dans les langues berbère, latine, grecque, turque et espagnole, l'arabe proche-oriental a bénéficié de caractéristiques arméniennes. Par la suite, l'éloignement géographique, le temps et le contexte socioculturel ont accentué la diversification de l'arabe algérien.

3 La colonisation française

La colonisation française commença à l'époque de Charles X (1757-1836), petit-fils de Louis XV et frère cadet de Louis XVI et de Louis XVIII. Devenu roi de France à la mort de Louis XVIII en 1824, Charles X développa aussitôt une politique autoritaire, cléricale et conservatrice, ce qui ébranla la stabilité de son règne.

La conquête de l'Algérie s'inscrivait dans une tentative de restaurer l'autorité royale remise en question dès 1827. Sous prétexte de se débarrasser des corsaires turcs dans la Méditerranée, Charles X prépara, à la mi-décembre de 1829, une expédition d'envergure afin de conquérir l'Algérie qui était sous la suzeraineté du sultan turc d'Istanbul depuis trois siècles, sous le nom de «Régence d'Alger».

La France mit à contribution toute sa marine, avec l'accord des puissances européennes qui renouaient ainsi avec les grandes croisades chrétiennes contre les musulmans «infidèles». Charles X choisit le comte Louis de Bourmont, ministre de la Guerre dans le gouvernement Polignac, qu'il nomma par ordonnance du 11 avril 1830 «commandant en chef de l'expédition en Afrique». Juste avant l'embarquement (le 10 mai), le général de Bourmont déclara solennellement à ses troupes:

La cause de la France est celle de l'humanité. Montrez-vous dignes de votre belle mission. Qu'aucun excès ne ternisse l'éclat de vos exploits; terribles dans le combat, soyez justes et humains après la victoire... Rendant la guerre moins longue et moins sanglante, vous remplirez les vœux d'un souverain aussi avaro du sang de ses sujets que jaloux de l'honneur de la France.

Ce sont souvent par de beaux discours du genre que sont justifiées les conquêtes militaires. En mai 1830, les troupes françaises, formées de quelque 37 000 soldats et 27 000 marins, répartis dans 675 bâtiments, débarquèrent le 14 juin dans la presqu'île algérienne de Sidi-Ferruch à 25 km d'Alger. De là, le général de Bourmont marcha sur la capitale qu'il fit bombarder jusqu'à ce que le dey capitulât le 5 juillet. L'expédition coûta 48 millions de francs à la France, en plus de près de 500 morts et de quelque 2000 blessés. Puis les militaires français se livrèrent au pillage d'Alger, oubliant sans doute leurs vœux et l'honneur de la France. L'occupation de la ville fut accueillie en France avec une certaine indifférence. Le roi Charles X fut renversé quelques semaines plus tard.

3.1 Les forces d'occupation

Le roi Louis-Philippe 1^{er}, qui succéda à Charles X, conserva quelques troupes à Alger et sur le littoral (Oran, Mostaganem et Bône) afin de pas donner l'impression de céder à la Grande-Bretagne qui exigeait le retrait de la France. Très rapidement, le nouveau régime suscita une certaine résistance de la part des populations arabes et berbères habituées à une autorité turque très indirecte. C'est alors que Louis-Philippe décida de s'allier les chefs traditionnels musulmans qui détenaient l'intérieur du pays. Toutefois, la conquête de l'Algérie fut longue, contrairement au Maroc et à la Tunisie où quelques accords suffirent pour imposer un «protectorat».

En Algérie, la conquête se fit par la force, village après village. La résistance du célèbre émir Abd el-Kader perdura durant

dix-huit années. L'armée française réussit à occuper tout le pays seulement en 1847, lorsque Abd el-Kader déposa les armes et se rendit aux forces d'occupation (pour aller se réfugier ensuite au Maroc). Certaines villes furent dévastées par les troupes d'occupation françaises: Alger, Constantine, Médéa, Miliana, Tlemcen, etc. Les archives et les œuvres d'art en bois servirent souvent de combustion pour les feux de camp des militaires. Les méthodes utilisées par l'armée française furent généralement brutales, comme en fait foi ce témoignage du lieutenant-colonel L.-F. de Montagnac, officier durant la conquête d'Algérie (*Lettres d'un soldat*, 15 mars 1843):

Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe: l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied [...]. Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes: tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger les bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens.

Les Français se livrèrent à la guerre bactériologique en empoisonnant les puits, sans parler de la destruction systématique des cultures. Le général Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849), par exemple, organisa de façon systématique le massacre de populations civiles en enfermant les gens dans des grottes afin de les gazer en les enfumant. Il se vantait même de vouloir exterminer les Arabes: «C'est la guerre continue jusqu'à extermination... Il faut fumer l'Arabe!» En réalité, seules quatre à cinq «enfumades» auraient été recensées; elles auraient été étalées sur une période totale de cinq ans. Néanmoins, des tribus entières furent rayées de la carte. Alors que la population algérienne était estimée à quelque trois millions en 1830, elle n'en comptait plus que deux millions en 1845. Aujourd'hui, on parlerait certainement d'une forme de génocide. En 1843, le général Bugeaud reçut la grande croix de la Légion d'honneur, puis fut fait maréchal de France en récompense de ses loyaux services.

3.2 L'arrivée des colons européens

Quant à la colonisation française, elle avait commencé aussitôt après la prise d'Alger, alors que des dizaines de milliers de Français vinrent s'installer en Algérie. Le général Louis Juchault de Lamoricière (1806-1865) résumait ainsi en 1843 la position des militaires par rapport à la colonisation:

En vue d'atteindre cet objectif, il est nécessaire de faire appel aux colons européens, et ce, parce que nous ne pouvons en aucun cas faire totalement confiance aux indigènes. Ces derniers profiteront de la première occasion pour se soulever contre nous. La soumission des Arabes à notre autorité ne constitue qu'une phase transitoire nécessaire entre la guerre d'occupation et la véritable conquête. La seule chose qui nous permette d'espérer pouvoir un jour affermir nos pas en Algérie, c'est de peupler ce pays par des colons chrétiens s'adonnant à l'agriculture... Pour cela, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour attirer le plus grand nombre de colons immédiatement en Algérie et les encourager à s'y établir en leur attribuant des terres dès leur arrivée.

Les colons firent main basse sur les terres arabes en achetant à vil prix de vastes domaines aux Turcs. Déjà, en 1841, dans ses *Notes sur l'Algérie*, le député Alexis de Tocqueville (1805-1859) dénonçait ainsi les spoliations dont étaient victimes les «indigènes»:

Un marin qui était là et qui possède des terres reprenait avec vivacité qu'on avait tort de traiter les colons de cette manière; que sans colonie il n'y avait rien de stable ni de profitable en Afrique; qu'il n'y avait pas de colonie sans terres et qu'en conséquence ce qu'il y avait de mieux à faire était de déposséder les tribus les plus proches pour mettre les Européens à leur place. Et moi, écoutant tristement toutes ces choses, je me demandais quel pouvait être l'avenir d'un pays livré à de pareils hommes et où aboutirait enfin cette cascade de violences et d'injustices, sinon à la révolte des indigènes et à la ruine des Européens.

Néanmoins, Alexis de Tocqueville ne s'empêchait pas d'ajouter: «Quoi qu'il en soit, on peut dire d'une manière générale que toutes les libertés politiques doivent être suspendues en Algérie.» Bref, malgré certaines réticences, de Tocqueville, comme la plupart de ses contemporains, se faisait l'avocat de mesures radicales dans la conquête de l'Algérie. Cette conquête apparaissait à l'époque comme une nécessité pour maintenir la France dans son rôle d'expansion coloniale (à l'exemple de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, etc.). En octobre 1870, le décret Crémieux (du nom d'Adolphe Crémieux) accorda la nationalité française aux seuls Algériens de confession juive (35 000 personnes):

No 136. - DÉCRET qui déclare citoyens français les Israélites indigènes de l'Algérie.

Du 24 octobre 1870.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE DÉCRÈTE :

Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française, tous droits acquis jusqu'à ce jour restant inviolables.

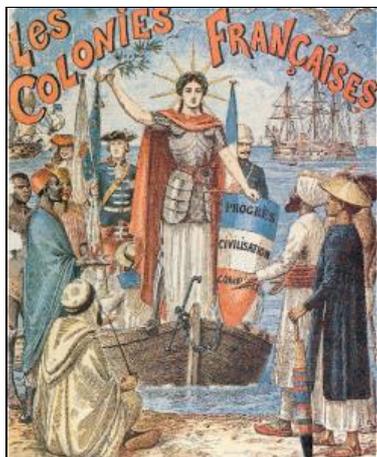
Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, décret, règlement ou ordonnances contraires, sont abolis.

Fait à Tours, le 24 Octobre 1870.

Signé AD. CRÉMIEUX, L. GAMBETTA, AL. GLAIS-BIZOIN, L. FOURICHON

Cette mesure discriminatoire heurta les autres communautés, notamment les Berbères. Le décret 136 fut complété par le [décret no 137 portant «sur la naturalisation des «indigènes musulmans et des étrangers résidant en Algérie»](#). Ainsi, la qualité de citoyen français ne pouvait pas être automatique, car elle ne pouvait «être obtenue qu'à l'âge de vingt et un ans accomplis» et sur demande.

3.3 La «mission civilisatrice de la France»



L'idéologie de l'époque trouvait en partie sa justification dans la présumée «supériorité de la race française» sur la «race indigène». **Jules Ferry** (1832-1893), l'un des fondateurs de l'éducation moderne française à l'origine des grandes lois scolaires républicaines instituant la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'école, avait déclaré à ce sujet, le 28 juillet 1885, lors d'un débat à la Chambre des députés:

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. [...]

Ces devoirs ont souvent été méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. Mais de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur de la civilisation.[...] La politique coloniale est fille de la politique industrielle.

Ferry avait été promu ministre des Colonies (1883-1885), après avoir été ministre de l'Instruction publique (1879-1883). Très expansionniste, il était convaincu que la France avait une «mission civilisatrice outre-mer». Il croyait aussi que la France civilisatrice avait un rang à tenir : «La France ne peut être seulement un pays libre; [...] elle doit être aussi un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient [...] et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie.» Cet idéal justifiait la grande entreprise coloniale française promue par Jules Ferry. Le 30 juillet 1885, dans son discours à la Chambre des députés, Georges Clémenceau, farouche opposant à la colonisation, lui avait heureusement répondu par ces paroles:

Je passe maintenant à la critique de votre politique de conquêtes au point de vue humanitaire. [...] "Nous avons des droits sur les races inférieures." Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent et ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures! Races inférieures! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! [...]

Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. [...] La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'appropriier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence, l'hypocrisie.

C'est sous l'autorité de Jules Ferry que le fameux [Code de l'indigénat](#) fut promulgué, le 12 juin 1881. Pendant que la France adoptait des lois anti-arabes, elle se préparait à donner le nom de Jules Ferry à des centaines d'écoles et de rues. L'école préconisée par Jules Ferry, c'était aussi celle du «racisme d'État» au nom d'un certain «credo républicain» qui obéissait aux intérêts de la bourgeoisie industrielle et financière française. Aujourd'hui, des mouvements sont à l'œuvre en France pour débaptiser le nom des écoles qui portent encore le nom de Jules Ferry.

3.4 Une colonie de peuplement

L'Algérie fut tout de suite perçue comme une «colonie de peuplement». La France fit appel à une importante population européenne, française d'abord, mais également espagnole, italienne, maltaise, etc. Le rapport de la commission d'étude algérienne de 1833 précisait ainsi les choix de peuplement:

Les colons doivent être recrutés non seulement parmi les Français, mais aussi parmi les étrangers, notamment les Allemands, aux qualités solides, les Maltais et les Mahonnais, moins recommandables, mais s'adaptant facilement au pays. Du reste il serait imprudent de se montrer exigeant sur la qualité là où on a besoin de la quantité.

Les statistiques publiées régulièrement montrent que la population non française constituait une proportion importante de la population européenne en Algérie (*voir le tableau ci-dessous*), ce qui ne manquera pas d'inquiéter les autorités de la colonie. L'objectif était d'empêcher les communautés étrangères de menacer la souveraineté française et en cas de crise politique de faire appel à leur pays.

Année	Français d'origine	Naturalisés français	Total des Français	Étrangers	Total des Européens	Proportion d'étrangers
1833	3 478	-	3 478	4 334	7 812	55,5 %
1836	5 485	-	5 485	9 076	14 561	62,3 %
1839	11 000	-	11 000	14 000	25 000	56,0 %
1841	15 497	-	15 497	20 230	35 527	56,9 %
1846	46 339	-	46 339	49 780	96 119	51,8 %
1847	42 274	-	42 274	67 126	109 400	61,4 %
1851	66 050	-	66 050	65 233	131 283	49,7 %
1856	92 738	-	92 738	66 544	159 282	41,8 %
1866	122 119	-	122 219	95 871	218 090	43,9 %
1876	156 365	-	156 367	155 072	311 439	49,8 %
1886	219 627	-	219 627	203 169	422 796	48,1 %
1891	244 000	27 000	271000	226 000	496 000	45,6 %
1896	268 000	50 000	318137	212 000	530 137	40,0 %
1901	292 464	71 793	364257	219 380	583 637	37,6 %
1906	300 672	148 748	449 420	166 198	615 618	27,0%
1911	304 592	188 068	492 660	189 112	681 772	27,7 %
1921	405 208	123 484	528 392	188 774	717 186	26,3 %
1926	549 146	709 93	620 139	175 718	795 857	22,1 %

Le poids des populations non françaises dans la population européenne qui était de 43,9 % en 1866, passait à 48,1 % en 1871 et à 45,6 % en 1891, puis à 37,6 % en 1901 et à 26,3 % en 1921 pour atteindre 22,1 % en 1926. Dans un document intitulé *Dans l'organisation gouvernementale de l'Algérie* (1901), le républicain socialiste André Mallarmé écrivait:

Nous savons pourquoi les Français de race et de naissance doivent, en Algérie, attacher tant de prix aux idées françaises et à leur maintien intégral dans un pays si diversement peuplé: les statistiques sont là pour nous prouver quelle est la gravité d'une pareille question. Mais, à l'inverse, on doit repousser, en Algérie plus qu'ailleurs, les doctrines étroites et fanatiques, émises de nos jours, grâce auxquelles, contre tout sentiment d'humanité et de civilisation, on priverait gratuitement le pays de forces vives et utiles. Il faut, au contraire, attirer en Algérie, avec prudence et ménagement, le courant de l'émigration étrangère, car, à tout prendre, il vaut encore mieux peupler un pays avec des étrangers que pas le peupler du tout. Nous travaillerons ensuite à nous les assimiler, à les pénétrer de notre génie national et à les incorporer dans la patrie française.

Le peuplement de l'Algérie, par des Européens non français, était nécessaire pour faire face au poids démographique de la population indigène dont l'existence en Algérie menaçait la pérennité de la présence française. Autrement dit, la population européenne de nationalité non française était perçue comme un mal nécessaire. C'est pourquoi son assimilation apparaissait comme une nécessité afin de contrer un danger potentiel susceptible de compliquer les relations diplomatiques françaises avec les autres pays européens (surtout l'Espagne et l'Italie).

3.5 Une politique de spoliation

En 1872, sur une population estimée à deux millions d'habitants, quelque 245 000 étaient d'origine européenne (12,2 % de la population) et possédaient au moins le quart de l'espace agricole algérien; en 1886, plus de sept millions d'hectares de terres étaient passés aux mains des colons. Ceux-ci n'étaient pas seulement d'origine française, d'autres provenaient, par exemple, de l'Italie, de l'île de Malte, de Suisse et de l'Espagne. Pendant que les Français, les Suisses et les espagnols s'établissaient à l'Ouest, les Italiens et les Maltais s'installaient à l'Est.

Par la suite, certaines tribus arabes et berbères perdirent jusqu'à 50 %, voire 80 %, de leurs terres. Capitalistes métropolitains, fonctionnaires et officiers firent le trafic des terres abandonnées par leurs propriétaires ou confisquées au nom de la conquête. La politique française à l'égard des Algériens ne pouvait que favoriser l'émergence du nationalisme

musulman. Dès 1846, Alexis de Tocqueville avait probablement raison d'écrire: «Nous avons rendu la population musulmane plus barbare qu'elle ne n'était.» Le mot «barbare» était peut-être mal choisi, mais dans le contexte de l'époque, mais il signifiait que les Français avaient sans nul doute «empiré» les choses.

3.6 La question scolaire

En 1881, l'Algérie fut intégrée directement à la France et fut divisée en trois départements: **Alger** (54 861 km²), **Oran** (67 262 km²) et **Constantine** (87 578 km²), auxquels s'ajoutèrent plus tard les **Territoires du Sud** (1 981 750 km²). Tout le territoire fut rattaché au ministère français de l'Intérieur et dirigé par un gouvernement général. Au moment de la promulgation des lois scolaires de 1881 et 1882, Jules Ferry, qui désirait en réalité l'assimilation des musulmans par l'école, tenta en vain de généraliser leur scolarisation, mais les colons européens lui opposèrent un refus catégorique en criant : «Autant abandonner l'Algérie!» Les Français d'Algérie se développèrent indépendamment des Arabes. Ils se regroupèrent dans des villes comme Oran et Alger, et habitaient dans leurs quartiers petits-blancs. Dans chaque ville de l'Algérie coloniale, il y eut un quartier européen, distinct des quartiers «indigènes». La connaissance de l'arabe se perdit. Il ne se produisit jamais une symbiose avec les «indigènes». Dans les milieux ruraux, la France créa des dizaines de «villages de colonisation», un peu comme aujourd'hui les colonies de peuplement en Palestine par les Israéliens.

En général, les Arabes fréquentaient leurs écoles coraniques en arabe dans un système d'éducation parallèle. L'éducation autochtone était financée par les collectivités locales, non par le pouvoir central. Lorsque les Français proposèrent aux Algériens un enseignement financé par l'État, ces derniers trouvèrent l'offre suspecte, car ils associaient cette éducation à une «opération d'évangélisation». À partir de 1870, l'enseignement traditionnel arabe suscita l'hostilité des colons européens qui les appelèrent «écoles du fanatisme». Les Arabes perçurent ce comportement comme un refus de leur droit à l'éducation, une atteinte à leur intégrité culturelle et à leur religion. La réaction des Arabes fut de refuser d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises publiques. D'ailleurs, voici ce qu'en pense l'historien algérien Mohammed Harbi (dans *La guerre commence en Algérie*, 1984):

À l'encontre de ce qui s'est passé en Tunisie et en Égypte, les Algériens ne cherchent pas, pendant plus d'un demi-siècle, à s'approprier les secrets du vainqueur. Les rares éléments qui prennent le chemin des écoles françaises sont considérés par la grande masse comme des renégats, tombés dans le "piège tendu à leur ethnie et à leur religion".

La République finit par capituler et renonça à la scolarisation massive des musulmans, mais créa pour eux les «**écoles gourbis**» avec un programme spécial, un instituteur spécial et un diplôme également spécial. Par exemple, les maîtres affectés dans les bleds algériens devaient enseigner, mais il leur fallait aussi être cuisiniers, maçons, menuisiers, médecins (ou vétérinaires), jardiniers et conseillers agronomes pour les adultes, puis secrétaires et écrivains publics. La seule innovation: l'introduction de la langue française. Mais le français ne s'est pas répandu beaucoup chez les petits Arabes, car ce sont les Français de souche et les étrangers assimilés qui ont profité de l'enseignement public en français. Il faut dire aussi que les Européens ne se sont pas montrés très enthousiastes à dépenser des fonds publics pour «instruire les indigènes». Le nombre d'enfants arabes scolarisés en français fut si minime qu'un haut fonctionnaire pouvait déclarer en 1880: «Nous avons laissé tomber l'instruction des indigènes bien au-dessous de ce qu'elle était avant la conquête.» Voici un autre témoignage: «L'Arabe, en 1830, savait lire et écrire. Après un demi-siècle de colonisation, il croupit dans l'ignorance» (cité par M. Lacheraf dans *L'Algérie, nation et société*, 1978).

3.7 La langue française

Quant aux colons français d'Algérie, ils ont réussi à développer une sorte de «français régional», dont les caractéristiques étaient l'emploi du conditionnel derrière *si*, et par celui de nombreux mots empruntés à l'arabe, l'italien et l'espagnol. À cette époque, les Européens croyaient que leur civilisation était supérieure. Citons à ce sujet William Marçais, un dialectologue qui a occupé le poste d'administrateur colonial en Algérie dans les années 1900 et qui écrivait en 1931:

Quand l'une des langues est celle des dirigeants, qu'elle ouvre l'accès d'une grande civilisation moderne, qu'elle est claire, que l'expression écrite et l'expression parlée de la pensée s'y rapprochent au maximum; que l'autre est la langue des dirigés, qu'elle exprime dans ses meilleurs écrits un idéal médiéval, qu'elle est ambiguë, qu'elle revêt quand on l'écrit un autre aspect que quand on la parle, la partie est vraiment inégale: la première doit fatalement faire reculer la seconde.

Encore au début du XX^e siècle, les Algériens résistaient au modèle colonial français. Pendant que quelques grandes familles envoyaient leurs enfants au Proche-Orient, la plupart des Algériens préféraient laisser leurs enfants grandir dans l'ignorance. Certes, il existait une petite élite bilingue, favorable aux idées occidentales, qui favorisait l'éducation en français. Ces deux attitudes entraîneront plus tard des conflits entre les «francisants modernistes» et les «arabisants islamisants traditionnalistes».

Lors de la Première Guerre mondiale, le recrutement indigène fournit 173 000 militaires (dont 67 500 «engagés»), alors que 25 000 soldats musulmans et 22 000 Français d'Algérie tombèrent sur les champs de bataille. Au même moment, quelque 119 000 «travailleurs» algériens vinrent travailler en métropole. Un décret de 1919 accorda la nationalité

française à quelque 20 000 Algériens, mais à des conditions considérées comme particulièrement sévères comme la renonciation au statut personnel de musulman (c'est-à-dire, selon le point de vue, la «conversion» ou l'«apostasie»). Les musulmans demeurèrent, dans leur immense majorité, des «sujets français» jamais des «citoyens» à part entière, à moins d'abandonner leur religion et prendre celle des «infidèles». Mais la France fit pire en imposant à l'Algérie (ainsi qu'à toutes ses autres colonies) le [Code de l'indigénat](#) qui correspondrait aujourd'hui à une forme déguisée d'esclavage des populations autochtones, car elle les dépouillait de toute leur identité.

Évidemment, les colons et certains immigrés français purent dominer la société algérienne et imposer leur langue qui devint quasi exclusive dans l'Administration, l'enseignement et l'affichage. En 1930, le gouvernement colonial pouvait célébrer avec faste le «Centenaire de l'Algérie française». Une loi française de 1938 déclara même l'arabe comme «langue étrangère en Algérie». Pendant que les Français et autres Européens d'Algérie occupaient les villes et les meilleures terres, disposaient d'écoles, de routes et de services publics efficaces, l'Algérie musulmane habitait les bidonvilles et prenait les plus petits champs séchés, le tout sans soins, sans instruction et sans administration.

3.8 Le nationalisme algérien

Le nationalisme algérien se développa après la Première Guerre mondiale non seulement au sein de la bourgeoisie musulmane urbaine, mais également dans les usines de France où les travailleurs algériens, au contact de leurs collègues français, apprirent à défendre leurs droits au sein des syndicats et du Parti communiste français. Autrement dit, la langue française contribua paradoxalement au nationalisme algérien!

Au début, celle-ci demandait simplement l'égalité des droits avec les Européens. Les principaux dirigeants nationalistes, Ahmed Messali Hadj, fondateur, en 1926, de l'Étoile nord-africaine, Ferhat Abbas, accueillirent favorablement le projet Blum-Violette qui proposait, en 1936, d'élargir l'accès à la citoyenneté, sans contrepartie religieuse. Mais le projet de loi se heurta à l'hostilité des colons français et fut abandonné. En 1931, Abdelhamid Ben Badis fonda l'Association des oulémas réformistes (juristes qui interprètent généralement l'islam de façon légaliste) d'Algérie avec pour devise: «L'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'islam est ma religion.» Précisons que les oulémas ne sont pas nécessairement des juristes, car il en existe diverses catégories: l'autorité religieuse peut être exercée par les *shaykhs* soufis, par les *muftis*, par les *qadis* (juges dans les tribunaux), par les enseignants (dans les *madradas*), par les *khatibs* (lors des sermons du vendredi dans les mosquées), par les *muhtasibs* (sur les marchés pour la moralité publique), par les *imams* (qui dirigent la prière des croyants dans les mosquées). C'est dans un contexte de contestation que les nationalistes arabisants trouvèrent une argumentation de choix. Dans un ouvrage de Tewfiq al-Madani paru en 1932 et intitulé *Le livre de l'Algérie*, l'auteur écrivait encore en exerçant: «L'islam est notre religion, l'Algérie notre patrie, la langue arabe est notre langue.» Les nationalistes ne devaient plus jamais l'oublier. Toutefois, toutes les factions du mouvement national algérien revendiquèrent l'arabe coranique, non l'arabe algérien. C'est aussi l'arabe coranique, cette illustre langue de culture, qui était perçue par les autorités coloniales comme un concurrent au français. Pourtant, en 1954, seulement 300 000 Algériens sur une population de dix millions savaient lire et écrire l'arabe classique. Les écoles coloniales françaises, pour leur part, compteront le même nombre d'élèves.

En 1936, Les oulémas et les communistes fondèrent le Congrès musulman algérien dans le cadre du Front populaire. L'année suivante, les nationalistes algériens proclamèrent le Parti du peuple algérien (PPA). Deux ans plus tard (en septembre 1939), les autorités coloniales arrêtaient les principaux dirigeants nationalistes algériens. En 1940, le ministre français de l'Intérieur abolit le [décret Crémieux de naturalisation des juifs d'Algérie](#). Le statut adopté en 1947 resta très inégalitaire: il prévoyait l'élection d'une Assemblée algérienne composée de 120 membres aux prérogatives restreintes. De plus, les neuf millions de musulmans de statuts coranique élaient le même nombre de députés que le million de citoyens français. Dès 1948, les élections furent truquées afin de faire élire des représentants de l'administration dans le second collège (musulman).

3.9 La guerre d'Algérie (1954-1962)

Puis tout s'est mis à aller mal en Algérie. Alors qu'en 1958 la Tunisie et le Maroc étaient déjà indépendants, la situation en Algérie s'était gravement détériorée: le Front de libération nationale (FLN) avait lancé une insurrection en novembre 1954, entraînant une escalade militaire. En 1957, quelque 400 000 soldats français étaient présents en Algérie pour y maintenir l'ordre. Ce fut en grande partie le conflit algérien qui provoqua le retour du général de Gaulle «aux affaires» en 1958: les Français d'Algérie, hostiles à l'investiture (le 13 mai 1958) de Pierre Pflimlin, jugé favorable à des négociations avec les partisans de l'indépendance, se soulevèrent et firent lancer par le général Salan un appel au [général de Gaulle](#). Ils voyaient en ce dernier «le défenseur d'une Algérie française». Grâce à la pression des Français d'Alger et à l'épuisement des forces politiques, de Gaulle fut appelé à former le gouvernement par le président de la République, René Coty. Après le vote favorable de l'Assemblée nationale, de Gaulle devint président du Conseil, le dernier de la IV^e République.

Charles de Gaulles déclarait dans son [discours d'Alger](#), le 4 juin 1958: «Je vous ai compris. Et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans



Les Algérois manifestent à Alger, le 23 mai 1958, en brandissant des portraits du général de Gaulle.

toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants, il n'y a que des Français à part entière. Moi, de Gaulle, à cela, j'ouvre la porte de la réconciliation.» En 1959, de Gaulle confia à un journaliste: «L'Algérie de papa est morte et, si on ne le comprend pas, on mourra avec elle.» Le président de la République était convaincu que la souveraineté algérienne était la seule issue au conflit et il allait continuer d'en persuader les Français. Mais les Français d'Algérie se sont sentis floués. Certains officiers, en Algérie, en virent à refuser l'autorité du chef de l'État français, chef des armées. Derrière les généraux Salan, Jouhaud, Challe et Zeller, ils prirent le pouvoir à Alger le 22 avril 1961. Juste un peu auparavant, le général de Gaulle avait signé un décret rendant obligatoire l'enseignement de la langue arabe dans les écoles du premier cycle du primaire. Ce genre de politique arrivait beaucoup trop tard, alors que le régime de l'«Algérie française» était terminé. Les partisans de l'Algérie française se regroupèrent au sein de l'Organisation de l'Armée secrète (OAS) et se livrèrent au terrorisme tant en métropole qu'en Algérie.

Ils tentèrent même d'assassiner de Gaulle à de nombreuses reprises (notamment le 8 septembre 1961 à Pont-sur-Seine), puis répétèrent leurs tentatives après l'indépendance de l'Algérie (par exemple le 22 août 1962 au Petit-Clamart). La colonisation française, qui avait duré cent trente ans, avait suscité un trop profond ressentiment contre la France de la part des Algériens arabisants et avait bouleversé totalement le pays.

En 1955, dans un article intitulé «La bonne conscience», dans *L'Express* du 21 octobre, l'écrivain Albert Camus, qui est né en Algérie, donnait ainsi son point de vue sur les Français d'Algérie, dont la plupart n'étaient plus des «colons»:

Entre la métropole et les Français d'Algérie, le fossé n'a jamais été plus grand. Pour parler d'abord de la métropole, tout se passe comme si le juste procès, fait enfin chez nous à la politique de colonisation, avait été étendu à tous les Français qui vivent là-bas. A lire une certaine presse, il semblerait vraiment que l'Algérie soit peuplée d'un million de colons à cravache et à cigare, montés sur Cadillac. [...]

Quatre-vingt pour cent des Français d'Algérie ne sont pas des colons, mais des salariés ou des commerçants. Le niveau de vie des salariés, bien que supérieur à celui des Arabes, est inférieur à celui de la métropole. Deux exemples le montreront. Le SMIG est fixé à un taux nettement plus bas que celui des zones les plus défavorisées de la métropole. De plus, en matière d'avantages sociaux, un père de famille de trois enfants perçoit à peu près 7200 francs contre 19000 en France. Voici les profiteurs de la colonisation. [...]

Les gouvernements successifs de la métropole, appuyés sur la confortable indifférence de la presse et de l'opinion publique, secondés par la complaisance des législateurs, sont les premiers et les vrais responsables du désastre actuel. Ils sont plus coupables en tout cas que ces centaines de milliers de travailleurs français qui se survivent en Algérie avec des salaires de misère, qui, trois fois en trente ans, ont pris les armes pour venir au secours de la métropole et qui se voient récompensés aujourd'hui par le mépris des secourus. Ils sont plus coupables que ces populations juives, coincées depuis des années entre l'antisémitisme français et la méfiance arabe, et réduites aujourd'hui, par l'indifférence de notre opinion, à demander refuge à un autre État que le français.

Reconnaissons donc une bonne fois que la faute est ici collective. [...] Une grande, une éclatante réparation doit être faite, selon moi, au peuple arabe. Mais par la France toute entière et non avec le sang des Français d'Algérie. Qu'on le dise hautement, et ceux-ci, je le sais, ne refuseront pas de collaborer, par-dessus leurs préjugés, à la construction d'une Algérie nouvelle.

Camus a eu le mérite de nuancer l'identité des «Français d'Algérie». Il est vrai que, en 1955, la plupart d'entre eux n'étaient pas des colons; ils étaient arrivés en Algérie en tant qu'immigrants en provenance de presque tous les pays de la Méditerranée, c'est-à-dire non seulement de la France, mais également de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'île de Malte, etc. Ils furent souvent des réfugiés politiques de la révolution de 1848 et de la Commune de 1870, des Alsaciens réfractaires à l'impérialisme prussien de 1871 ou des Espagnols défaits dans la guerre civile de 1936-1939. Bref, pour la majorité, il s'agissait de fuir la misère. En somme, ceux qu'on nomme aujourd'hui les «Pieds-Noirs», ces Français d'Algérie de la première heure (et leur descendants), ont sûrement profité de la colonisation, mais après quelque cent trente ans la plupart des Européens vivant en Algérie n'en étaient pas directement responsables.

Lorsque l'opinion publique française sentit que la guerre d'Algérie portait des risques éminents pour l'unité nationale et la paix sur le territoire métropolitain, elle devint rapidement favorable à l'indépendance de l'Algérie. C'est le général de Gaulle qui fut l'homme capable de conduire l'Algérie à son indépendance. On peut se demander si le général était partisan de l'«Algérie française» ou de l'«Algérie algérienne». Or, les historiens hésitent. Pour certains, il aurait agi selon une politique déterminée ayant pour but l'indépendance; pour d'autres, il aurait exploré différentes solutions jusqu'à approuver la souveraineté algérienne. Chose certaine, de Gaulle ne croyait pas à l'intégration des Algériens dans la

société française. Le 5 mars 1959, il l'a rappelé à son ministre Alain Peyrefitte de façon plutôt croustillante:

Les musulmans, vous êtes allés les voir? Vous les avez regardés, avec leurs turbans et leurs djellabas? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées!

Après 1960, de Gaulle admit l'existence d'une «Algérie algérienne» et ouvrit les négociations en ce sens. Il devenait impatient d'en finir avec la question algérienne et de passer à autre chose.

Mais la séparation d'avec la France en 1962 se fit brutalement au prix d'une guerre marquée par une affirmation de l'identité collective axée sur l'islam et l'arabe. Il s'est développé en même temps au sein des arabisants une réaction négative, sinon une intolérance manifeste à l'égard tant de l'héritage français que de l'héritage berbère. Contrairement à la Tunisie (et au Maroc), le français en Algérie ne fut pas seulement perçu par une certaine élite islamiste comme une langue «étrangère», mais comme le symbole même de la colonisation et de la soumission. L'anglais était préférable!

3.10 Le dénouement inévitable

L'indépendance, devenue inévitable, fut précédée par la signature, le 18 mars 1962, des [accords d'Évian](#) (qui mettaient fin à la guerre d'Algérie), suivie le lendemain par la proclamation du cessez-le-feu. De Gaulle espérait que les accords d'Évian allaient permettre à l'Algérie et à la France de «marcher fraternellement ensemble sur la route de la civilisation». Les accords furent approuvés par 90,7 % des métropolitains (suffrages exprimés lors du référendum du 8 avril 1962). Ce fut aussi la mise en place de l'Exécutif provisoire à Rocher-Noir (Boumèdes), puis le 1^{er} juillet de la même année le référendum sur l'autodétermination. L'ordonnance du général de Gaulle reconnaissant officiellement l'indépendance de l'Algérie coïncida, le 3 juillet, avec l'arrivée à Alger des membres du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) qui transféra ses pouvoirs au FLN. Le président du GPRA, Benyoucef Benkhedda, avait lancé un appel au peuple algérien en mars 1962, dans lequel il avait fustigé l'impérialisme français et déclaré que la Révolution algérienne avait «détruit le mythe de l'invincibilité de l'impérialisme» ([voir un extrait du texte](#)).

La guerre d'Algérie marqua une rupture historique en France: ce fut d'abord la fin d'un rêve impérial né au XIX^e siècle, la consécration d'une France au rang de puissance moyenne, mais aussi la modernisation économique et sociale, l'accélération de la croissance, l'intégration européen et la possibilité d'améliorer la politique arabe de la France et de prendre des distances avec les États-Unis.

4 L'indépendance et l'arabisation

L'Algérie accéda formellement à l'indépendance le 5 juillet 1962 dans un climat de guerre civile et de luttes féroces pour le pouvoir, d'autant plus que beaucoup de colons français et de militaires n'acceptaient pas de perdre leurs privilèges. Les langues en présence étaient alors l'arabe algérien et le berbère, les deux langues parlées par la population indigène, puis le français, l'espagnol dans certaines régions de l'Ouest et l'italien par endroits dans l'Est. L'arabe classique était la langue liturgique que personne ne parlait. L'Algérie nouvellement indépendante se caractérisait donc par une diversité linguistique héritée de son histoire. Dès son indépendance, l'Algérie allait être récupérée par une oligarchie qui jouera un rôle immense dans le devenir linguistique du pays. Le pouvoir allait être détenu par un groupe restreint détenant une autorité rigide et puissante. Il fallait construire un État unifié avec une religion unique, une langue unique et un parti politique unique.

4.1 Les accords d'Évian

Les accords d'Évian ne furent jamais respectés. Si le cessez-le-feu fut appliqué scrupuleusement par l'armée française qui est «rentrée dans ses casernes», le gouvernement algérien ne s'est pas considéré engagé par ce texte qui ne portait que le titre de *Déclaration*. Ce que le général de Gaulle ignorait, c'est que les représentants algériens n'avaient pas la moindre intention de les appliquer. La guerre a continué en Algérie, faisant de nouvelles victimes, tant européennes qu'algériennes. Au total, le bilan de la deuxième guerre d'Algérie fut lourd: 30 000 soldats français tués, 50 000 civils (arabes et français) et 300 000 morts du côté du FLN. Pour ce qui est des dispositions censées assurer la protection des Pieds-Noirs, elles n'eurent aucune valeur, car ces derniers furent littéralement abandonnés par l'État français, bien qu'un million de citoyens français purent se réfugier en France plutôt que de rester dans cette ex-colonie, craignant la «vengeance» des Algériens; en effet, parmi ceux qui restèrent, beaucoup furent massacrés. Enfin, la libre circulation des personnes entre la France et l'Algérie (prévue dans les accords d'Évian) ne fonctionna après l'indépendance que dans le sens sud-nord (Algérie-France). La guerre d'Algérie a fait un total de près d'un million de victimes!

4.2 Le président Ben Bella (1962-1965)

Incarcéré en France depuis 1956, **Ahmed Ben Bella**, l'un des chefs de l'insurrection algérienne, fut libéré après la signature des accords d'Évian, lesquels prévoyaient, pour la formation du premier gouvernement algérien, la tenue d'une assemblée constituante et d'un référendum. Mais la suite ne s'est pas passée telle que prévue. L'Armée de libération nationale confisqua le pouvoir dès 1962 et... le conserva.



En septembre 1962, Ben Bella fut élu président de la République algérienne démocratique et populaire. Il suspendit la Constitution du pays en octobre 1963 et l'islam fut décrété «religion d'État». C'est dans l'islam que le pouvoir algérien allait puiser sa légitimité. Dans les sociétés musulmanes, l'islam est légitimant; comme l'arabe classique est le véhicule du Coran, il devint nécessairement, lui aussi, légitimant. Bref, pour être reconnu comme légitime, le pouvoir politique algérien se devait de reconnaître à l'islam et à la langue arabe une place de choix. La Constitution de 1962 déclarait dans son article 3: «**L'arabe est la langue nationale et officielle.**» Même si le texte constitutionnel omet délibérément de spécifier le type d'arabe, il s'agit de l'arabe classique issu du Coran. Le nouveau régime refusa tout statut à l'arabe algérien et au berbère sous prétexte que les Français s'y seraient intéressés durant la colonisation. Par ailleurs, les autorités algériennes décidèrent que l'arabe algérien et le berbère étaient des langues «impures» parce qu'elles contenaient des mots étrangers.

Dès le début, Ben Bella avait annoncé ses couleurs en déclarant par trois fois à l'aéroport de Tunis, le 14 avril 1962: «Nous sommes arabes. Nous sommes arabes. Nous sommes arabes!» Il avait aussi affirmé: «L'Algérie est un pays arabe et musulman. On ne le dissociera pas du reste du monde arabe.» Donc, désormais, l'Algérie allait être arabe, musulmane et sa langue officielle, l'arabe classique, au détriment de ses caractères berbérophone et francophone. C'était l'essentiel du marché conclu avec le colonel Houari Boumédiène afin qu'il le soutienne avec son armée et impose le régime à la population. Beaucoup d'Algériens d'aujourd'hui mettraient la pédale douce sur l'expression «pays arabe»; ils préféreraient «pays arabo-berbère».

Après l'indépendance, les Berbères avaient espéré que leur spécificité linguistique et culturelle serait reconnue et perçue comme un enrichissement pour le pays. Mais le nouveau régime avait vu plutôt dans la spécificité berbère un facteur de déstabilisation de l'unité nationale qui devait s'articuler autour de la langue arabe et de l'idéologie arabo-islamique.

- La répression anti-berbère

Le nouveau régime algérien commença aussitôt la répression contre la langue berbère. Les prénoms berbères furent interdits parce qu'ils avaient une «consonance étrangère» et les mairies durent s'en tenir à une liste autorisée pour les nouveau-nés. Ben Bella fit fondre l'unique alphabet berbère entreposé à l'Imprimerie nationale. Plus tard, le président Boumédiène confisquera (en 1976) le Fichier berbère qui contenait un ensemble de publications sur des recherches écrites en alphabet latin. Au début des années quatre-vingt, des Algériens furent emprisonnés pour avoir organisé des cours d'enseignement du berbère à l'Université d'Alger ou parce qu'on aurait trouvé en leur possession un alphabet berbère. C'était là évidemment une véritable politique fasciste. Puis la répression prit une forme plus subtile au moyen d'étudiants intégristes et panarabistes manipulés par les autorités: ces étudiants devaient provoquer systématiquement les Berbères afin de faire intervenir les forces de l'ordre. C'est à cette époque que la fameuse SM, la Sécurité militaire, devint toute-puissante.

- L'arabisation

Bien que Ben Bella ne fût guère un partisan de l'arabisation à outrance, même s'il s'entourait de conseillers arabisants, il imposa lors de la rentrée scolaire de 1963 l'enseignement de l'arabe classique dans toutes les écoles primaires, en raison de 10 heures d'arabe (sur 30 heures par semaine), puis en 1964 ce fut l'arabisation totale de la première année du primaire. Comme il manquait d'instituteurs d'arabe classique, les autorités firent venir en catastrophe plus de 1000 instituteurs égyptiens. En réalité, ces instituteurs étaient des «maîtres de religion», non des «professeurs de langue». Quant à l'Égypte, elle était trop heureuse de se débarrasser des ces religieux encombrants du fait de leur appartenance au mouvement des Frères musulmans. Mais l'arabisation improvisée du président Ben Bella ajouta à la catastrophe. L'arabe égyptien des «maîtres de religion» s'avéra problématique, car leur langue rendait la communication difficile avec les élèves algériens, surtout chez les Berbères. Les Frères musulmans semèrent les germes du fondamentalisme musulman chez des milliers de petits Algériens. Puis l'Institut islamique fut créé à l'Université d'Alger, alors que l'ancienne licence d'arabe était transformée en licence unilingue sur le modèle oriental.

Ben Bella devint de plus en plus préoccupé par son autorité au plan international et développa un pouvoir plus autocratique. Le 19 juin 1965, il fut destitué par le Conseil de la révolution que présidait Houari Boumédiène, qui lui reprochait ses méthodes de gouvernement autoritaires. Il fut emprisonné jusqu'en juillet 1979, puis assigné à résidence jusqu'à sa libération en octobre 1980. Ben Bella s'exila ensuite en France, puis en Suisse, où il devait fonder, en 1984, le

Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA).

4.3 Le président Boumédiène et l'arabisation autoritaire



Fervent partisan d'un socialisme autoritaire, le colonel **Houari Boumédiène** (1965-1978), à la faveur d'un coup d'État le 19 juin 1965, mit en place un pouvoir autocratique avec l'aide de l'armée et de la redoutée Sécurité militaire. Sur le plan intérieur, l'ère Boumédiène fut celle des nationalisations des secteurs importants de l'économie. C'est sous son régime que commencèrent les premières campagnes d'arabisation dans l'«Algérie nouvelle».

Rappelons que Boumédiène, pourtant d'origine berbère, avait reçu son instruction presque exclusivement en arabe classique dans les écoles coraniques de la région de Guelma, la médersa El Kettani (Constantine), et dans les universités théologiques de la Zitouna (Tunisie) et d'al-Azhar (Égypte), un haut lieu du fondamentalisme musulman. De ce fait, il n'a jamais pu se libérer de l'emprise de la religion et de l'arabe coranique.

- Une politique d'arabisation anti-française

Ressentant une profonde animosité à l'égard de la langue française, le colonel-président, qui se disait un «authentique Algérien», octroya des portefeuilles ministériels aux conservateurs religieux et mit au point une politique linguistique d'arabisation destinée à éradiquer le français et promouvoir la langue coranique, c'est-à-dire l'arabe classique que pourtant aucun Algérien (ni personne dans le monde arabe) n'utilisait comme langue maternelle.

En juillet 1965, Boumédiène choisit Ahmed Taleb Ibrahimi (1965-1970) comme ministre de l'Éducation, un fervent partisan de l'arabo-islamisme. Comme le régime était impopulaire, l'arabisation parut utile pour légitimer le pouvoir en place. Taleb Ibrahimi entendait bien se servir de l'école pour anéantir «ce mélange d'éléments de cultures disparates, et souvent contradictoires, héritées des époques de décadence et de la période coloniale, de lui substituer une culture nationale unifiée, liée intimement à notre passé et à notre civilisation arabo-islamique» (*De la décolonisation à la révolution culturelle [1962-1972]*). L'arabisation devint l'«option fondamentale de l'Éducation nationale». Le président Boumédiène avait été très clair à ce sujet :

L'enseignement, même s'il est d'un haut niveau, ne peut être réel que lorsqu'il est nationale, la formation fût-elle supérieure, demeure incomplète, si elle n'est pas acquise dans la langue du pays. Il peut même constituer un danger pour l'équilibre de la nation et l'épanouissement de sa personnalité. Il peut également engendrer des déviations qui risquent d'entraver une saine et valable orientation.

- Le refus de l'arabe algérien

Toutefois, «la langue du pays» dont parlait Boumédiène n'était pas l'arabe algérien, mais l'arabe coranique que personne ne parlait! Le président algérien avait adopté à l'égard de l'arabe algérien une aversion viscérale qu'il avait puisée dans l'enseignement des oulémas. Ainsi, Abdelhamid Ben Badis, le fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens et une figure fort connue dans la pays, avait lui-même une conception très élitiste de la langue arabe. Il avait affirmé:

Le langage utilisé par les "langues au marché", sur les chemins et tous autres lieux populaires fréquentés par la masse ne peut pas être confondu avec le langage des plumes et du papier, des cahiers et des études, bref d'une élite.

Ces propos sont influencés par le nationalisme linguistique des Proche-Orientaux. Les oulémas de cette partie du monde n'affichaient que du mépris à l'égard du parler des masses arabes. Ils avaient élaboré tout un vocabulaire pour désigner le peuple: *Salafat al'amma* («la masse abjecte»), *Al-ra'iyya* («les sujets»), *Al-sùqa* («les gens du marché»), *Al-ça'álik* («les hommes de la rue»), etc. Pour les oulémas, *El'amiya* («le dialecte») désigne la langue de l'*El'amma* («le menu peuple») par opposition à la langue riche, savante et aristocratique de l'arabe classique. Ce vocabulaire permet ainsi aux élites de se distinguer du menu peuple et de montrer leur supériorité.

- La purification linguistique

Plus précisément, Boumédiène et son ministre Taleb Ibrahimi préconisèrent un système d'avant la colonisation de 1830, où la religion occupait toute la place, alors que l'enseignement était dispensé et dirigé par les mosquées. Boumédiène avait même déclaré en novembre 1968:

L'arabisation ne peut être réalisé avec le seul concours de l'État. D'autres efforts doivent émaner également de l'élite arabisée [...]. Les mosquées sont à la disposition de ces élites pour alphabétiser et inculquer l'arabe aux adultes.

Le ministre Taleb Ibrahimi déclarait de son côté: «L'école algérienne doit viser en premier lieu à former en arabe, à

apprendre à penser en arabe.» C'est comme si le régime voulait arabiser une population qui n'était pas arabophone! De fait, les Algériens ignoraient cet arabe coranique proclamée «langue nationale». On peut se demander pourquoi tant de dirigeants arabes, non seulement en Algérie mais ailleurs, méprisent à ce point leur arabe local, généralement leur propre langue maternelle, pour privilégier un arabe que personne ne parle. La même année, une ordonnance rendit obligatoire la connaissance de l'arabe pour les fonctionnaires, mais un délai fut concédé jusqu'en 1971.

Les écoles furent dotées de manuels et de programmes pour l'enseignement de la langue arabe officielle. La langue écrite fut volontairement écartée au profit de l'«arabe oral» (coranique) qui permet de comprendre «les dialogues simples». En fait, il s'agissait d'un «parler simplifié» adapté de la méthode française *Frère-Jacques*, appelée *Malik et Zina*. L'enfant devait apprendre un inventaire de phrases et de mots corrects correspondant à des règles grammaticales très rigoureuses. Les écoles ne disposaient généralement pas de bibliothèque et, de toute façon, il était interdit de toucher aux livres, sauf au Coran. L'objectif était de présenter l'arabe coranique comme langue unique, seul idiome digne et capable de véhiculer une réelle culture.

L'arabe algérien était appelé «arabe dialectal» ou simplement «dialecte» avec une connotation très péjorative. Les enseignants avaient comme obligation de révéler que cet «arabe dialectal» était «un charabia qui n'a rien d'une langue». Le maître devait corriger constamment les fautes de l'enfant, dont la langue était qualifiée de «populaire», afin d'insister sur son caractère «non organisé». Comme au temps de la colonisation française, l'école continuait d'opposer «langue» à «dialecte» et à culpabiliser les enfants en leur inculquant les concepts de «langues impures» et de «langues dégradantes»! Ces qualificatifs valaient non seulement pour l'arabe algérien, mais également pour le berbère. Dans le cas du berbère, les autorités espéraient régler le problème le jour où les enfants ne comprendraient plus leurs parents.

Pendant ce temps, les Algériens purent bénéficier de nombreuses campagnes de purification linguistique à la radio. L'État embaucha des animateurs dénonçant ceux qui employaient des mots étrangers, c'est-à-dire français. Les partisans de l'arabisation s'attaquaient à l'influence française, symbole du colonialisme. À la télévision, les chiffres hindous étaient parfois utilisés à la place des chiffres arabes jugés suspects parce que les Occidentaux (notamment les Français) les employaient!

- L'arabisation du système d'éducation

En 1967, ce fut l'arabisation de la deuxième année du primaire, suivie de l'implantation d'une section arabe à la Faculté de droit en 1968 et d'une licence d'histoire en arabe. Or, une enquête menée à cette époque par l'Université de Berkeley révélait que 80 % des jeunes interrogés étaient contre l'arabisation dans l'enseignement universitaire. Pour leur part, les enseignants algériens demandaient que l'arabe algérien devienne la langue d'enseignement dans les écoles plutôt que l'arabe classique. On parla de «trahison des clercs». Le ministre de l'Éducation créa, en décembre 1969, la Commission nationale de réforme, chargée de préparer une vaste réforme du système de l'éducation. Entre-temps, le gouvernement, par une ordonnance (26 avril 1968), obligea les fonctionnaires à connaître l'arabe classique. Comme par hasard, Boumédiène venait d'être victime d'une tentative d'assassinat. Désormais, tout recrutement de fonctionnaires devra correspondre à cette exigence, alors que ceux qui sont déjà recrutés devront acquérir cette connaissance.

À partir de 1970, à la faveur d'un changement ministériel, Abdelhamid Mehri (1970-1977), le secrétaire général de l'Enseignement primaire et secondaire, devint l'agent officiel de l'arabisation. C'est lui qui imposa, contre les résistances des Algériens, l'arabisation complète de l'enseignement primaire et secondaire. On commença par l'arabisation totale des 3^e et 4^e années du primaire, puis l'arabisation d'un tiers de l'enseignement moyen et d'un tiers du secondaire. Tous les manuels arabes traitaient de façon idyllique le monde arabo-islamique et de son passé prestigieux, alors que la plupart des manuels français utilisés en Algérie ignoraient systématiquement le monde arabe pour privilégier l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Bien sûr, les manuels arabes prônaient la méfiance et l'intolérance à l'égard des «infidèles» qui n'adhéraient pas à l'islam. On enseignait aussi que la guerre d'indépendance avait été l'œuvre des oulémas dirigés par Bachir Taleb-Ibrahimi, le père adoptif du célèbre ministre de l'Éducation (Ahmed Taleb-Ibrahimi) sous Houari Boumédiène! C'est à lui que l'Algérie doit l'arabisation de l'histoire dès septembre 1966. Ahmed Taleb-Ibrahimi déclara: «Il faut que celui qui ne croit pas à la politique d'arabisation abandonne sa responsabilité au profit de celui qui y croit.» Lorsque Ahmed Taleb-Ibrahimi deviendra ministre de l'Information et de la Culture, il sera chargé de faire triompher la révolution culturelle.

- Le panarabisme proche-oriental

En juillet 1970, Boumédiène créa le ministère de l'Enseignement originel et des Affaires religieuses, qui instaura les instituts islamiques. Dans ces nouveaux établissements, des Arabes proche-orientaux, presque tous issus des Frères musulmans, dispensèrent un enseignement destiné à former de futurs enseignants d'arabe; le problème, c'est que cet enseignement était réputé pour être de très mauvaise qualité. Selon ces nouveaux enseignants, seuls les Algériens unilingues formés au Proche-Orient pouvaient prétendre au titre d'«arabisants». Le 1^{er} janvier 1971, une circulaire administrative rappela que les fonctionnaires devaient atteindre un certain niveau dans la connaissance de l'arabe. Paradoxalement, un décret du ministère de l'Enseignement originel et des Affaires religieuses dispensait les hauts

fonctionnaires de la connaissance de la langue arabe, tandis qu'au ministère de la Justice le décret du 27 juin 1971 prescrivait l'arabisation.

La politique d'arabisation suscita de profondes tensions dans la population. Les autorités imposèrent l'unité linguistique en tentant de faire disparaître à la fois l'arabe dialectal, le berbère et le français, trois langues ayant des racines profondes parmi la population. La politique linguistique occasionna des heurts parfois violents entre les étudiants, comme en mai 1975, à Alger et à Constantine. Des professeurs irakiens vinrent enseigner dans les universités algériennes. Mais l'arabisation décidée par le président Boumédiène (dès l'indépendance) se poursuivit inlassablement. En 1976, ce fut l'arabisation de l'affichage avec les noms des rues et des plaques d'immatriculation. Puis le vendredi fut déclaré «jour de repos hebdomadaire» à la place du dimanche. Mais les Berbères furent, parmi les Algériens, ceux qui s'opposèrent le plus à l'arabisation. Leur résistance s'exprima dans l'usage exclusif du berbère et du français dans tous les lieux publics, que ce soit dans les cafés, les hôtels, les restaurants et les bureaux administratifs.

C'est au cours de la Première Conférence nationale sur l'arabisation en 1975 que le président Houari Boumédiène réaffirma les principes de la politique algérienne sur l'arabisation dans son discours d'ouverture. Il annonce les mesures qui doivent être prises (cité par Naziha Benbachir, 2007, *Synergies Algérie*, no1):

- 1) Étudier le projet académique, l'enseignement aux adultes, les moyens audio visuels ;
- 2) Programmer en appliquant un calendrier établi, planifier et contrôler en contact permanent avec tous les organismes et préparer pour fin 1977 ou début 1978 la deuxième conférence nationale de l'arabisation ;
- 3) S'occuper de la terminologie et des traductions, vérifier l'arabisation de l'environnement, diffuser dans tous les organismes nationaux des documents correctement arabisés et unifier les termes employés ;
- 4) Évaluer et contrôler l'arabisation dans la fonction publique à l'aide de fiches uniformisées et de questionnaires auxquels les responsables seront obligés de répondre ;
- 5) Sensibiliser la population et mobiliser un volontariat d'étudiants, de professeurs, de juristes, de soldats, pour venir en aide aux fonctionnaires, commerçants, fellahs, travailleurs ;
- 6) Rédiger des livres scolaires ou de fonction pour les cadres de l'État (aux trois niveaux); préparer les textes de tronc commun, 14 groupes spécialisés travaillant pour cela sur des imprimés de l'administration de tous les ministères ; établir des lexiques spécifiques de 200 ou 300 termes. Avec, en plus l'arabisation des formulaires, la solution complète du problème dans l'administration est trouvée.
- 7) Arabiser l'état civil et l'environnement pour le 1^{er} Novembre 1976 ou au plus tard le 1^{er} janvier 1977.

Ces mesures allaient être renforcées lors de la promulgation de la Constitution nationale de 1976, alors que la langue arabe sera proclamée «langue nationale et officielle».

Article 2 (Constitution de 1976)

L'islam est la religion d'État.

Article 3

L'arabe est la langue nationale et officielle. L'État œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel.

Ainsi, l'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel devaient devenir des tâches primordiales de la société algérienne dans le domaines des manifestations de la culture et de l'idéologie socialiste. Dorénavant, le principe même de l'arabisation ne pouvait plus être contesté, sauf les moyens, les méthodes et les étapes de cette grande entreprise nationale. Par la suite, dans tous les discours et textes officiels, le mot *berbère* sera soigneusement évité; on utilisera désormais des termes tels que «parlers locaux», «langue d'un peuple», etc.

Le 4 juillet 1976, l'Algérie adoptait la [Déclaration universelle des droits des peuples](#). Le texte ne mentionne aucune langue en particulier, ni aucun peuple. Les articles 13, 19, 20 et 21 portent précisément sur la langue:

Article 13

Tout peuple a le droit de parler sa langue, de préserver, de développer sa culture, contribuant ainsi à l'enrichissement de la culture de l'humanité.

Article 19

Lorsqu'un peuple constitue une minorité au sein d'un État, il a droit au respect de son identité, de ses traditions, de sa langue et de son patrimoine culturel.

Article 20

Les membres de la minorité doivent jouir, sans discrimination, des mêmes droits que les autres ressortissants de l'État et participer avec eux à la vie publique, à égalité.

langue arabe, qui devait veiller à l'enrichissement, la promotion et le développement de la langue arabe pour assurer son rayonnement. Le président Chadli aurait lui-même choisi le siège social à Alger, mais il lui fut impossible de mettre la loi en pratique. Il faudra attendre en 1998 pour que le président Zéroual nomme enfin un président officiel aux 30 «Immortels» permanents. Le gouvernement entreprit des campagnes au moyen de divers slogans dont les plus fréquents furent «Agression culture étrangère», «Intoxication culturelle et idéologique étrangère», «Tentatives d'aliénation», «Déviation culturelle», «Ennemis de l'islam», etc.

De leur côté, les Berbères opposaient les slogans suivants: «Non à la répression culturelle», «Nous en avons assez de l'injustice», «Le berbère est notre langue», «La culture berbère n'est-elle pas algérienne?», etc. Dès la mi-mars 1980, l'agitation commença à gagner les lycées et les collèges des villes et villages de toute la Kabylie. Alger fut gagnée à son tour par l'agitation étudiante avec des mots d'ordre comme «Langue berbère», «Culture populaire», «Liberté d'expression», etc. Conscient du phénomène populaire et de la signification profonde des manifestations, le pouvoir algérien répondit par une série d'accusations largement diffusées par les médias; il dénonça les manifestants comme des «ennemis de la révolution», manipulés par des «forces réactionnaires liés aux intérêts impérialistes néo-colonialistes», lesquels tentaient de «saper l'arabité du peuple algérien» et son attachement à l'islam ainsi que son engagement à édifier une société socialiste. D'où les nouveaux slogans tels que «Une seule langue, un seul peuple» et «Non à la réaction».

Le colonel Chadli déclara que l'Algérie était «un pays arabe, musulman, algérien» et que la question d'être arabe ou pas ne se posait pas puisque «notre langue est l'arabe, notre religion est l'islam» (*Le Monde*, 19 avril 1980). L'État algérien crut qu'il lui fallait intervenir rapidement s'il ne voulait pas que la crise s'étende dans tout le pays. En avril, l'Algérie fut le théâtre de la plus grande répression depuis l'indépendance. Tizi-Ouzou devint une ville en pleine insurrection avec des centaines de blessés, des morts et des arrestations. La violence reprit au cours des deux mois suivants.

- Le «printemps berbère»

Commencé en 1980, le «printemps berbère» prit par la suite de l'expansion. Les Berbères remettaient toujours en cause l'arabisation intensive dont ils étaient les grands perdants. Ils n'avaient rien à gagner de cette arabisation intensive, sauf si elle avait été accompagnée en même temps d'une berbérisation tout aussi intensive en Kabylie. Les Berbères n'étaient pas contre l'arabisation en soi, mais ils désiraient que leur «langue» soit aussi reconnue et qu'elle serve, à côté de l'arabe, à l'expression de la culture algérienne. Devant le refus complet d'une quelconque ouverture à ce sujet, la Kabylie se souleva en bloc! Les premières émeutes éclatèrent en 1988 et furent vite réprimées. Les autorités algériennes accusèrent les pays étrangers, dont la France, d'être la cause de ce soulèvement populaire. Jamais elles ne pensèrent même que ce pouvait être leur propre politique de négation de l'identité berbère, qui avait pu causer la révolte. Au même moment, les étudiants islamistes arabisants avaient lancé des grèves afin d'exiger l'application immédiate de l'arabisation de l'administration; ils estimaient qu'ils ne pouvaient pas trouver d'emploi aux termes de leurs études avec leur diplôme arabe. L'enseignement supérieur se dégrada rapidement devant l'islamisation, le manque de ressources financières et la pénurie de manuels en arabe.

Le 5 octobre 1988, l'Algérie fut marquée par des manifestations sporadiques et incontrôlées dans plusieurs villes du pays. Les manifestants détruisirent plusieurs infrastructures de l'État ainsi que des biens civils. L'armée algérienne intervint pour contrôler la situation. La crise, qui dura plusieurs jours à Alger, Annaba, Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, etc., révéla la nature dictatoriale du régime politique algérien. Après les massacres à la mitrailleuse lourde (plus de 500 morts et des centaines de blessés) et des milliers de personnes arrêtées dont un grand nombre torturées, l'Algérie a failli basculer dans un régime militaro-fasciste, n'eût été la politique d'ouverture pratiquée ensuite par le régime chancelant.

En février 1989, le président Chadli introduisit une réforme constitutionnelle qui légalisait le pluralisme ou le multipartisme, après plus de vingt-cinq ans de système à parti unique. En juin 1990, les premières élections pluralistes eurent eu lieu afin de renouveler les assemblées populaires communales (municipales). Celles-ci furent remportées en majorité par les islamistes du Front islamique du salut (FIS). En décembre 1991, ce même parti remporta aussi les élections législatives. L'armée algérienne intervint en annulant le second tour et fit interdire le FIS des élections. Ce fut ensuite la crise marquée par des attentats et attaques contre les forces de sécurité et une répression dont les victimes se comptent en milliers de personnes. En fait, c'est le ras-le-bol des Algériens qui avait mis fin au système du parti unique pour instaurer la liberté d'expression, laquelle fut rapidement muselée dès 1992.

- Les lois linguistiques

L'ouverture démocratique de 1988 a permis une mise en concurrence des langues en Algérie (arabe algérien, arabe classique, français et berbère), mais c'est le français qui en est sorti grand vainqueur. Pendant ce temps, la plupart des personnalités et des hauts cadres de l'État faisaient instruire leurs enfants en français dans les écoles privées. Après la longue descente aux enfers de l'Algérie «socialiste», le pays dut passer par la guerre civile. En 1990, profitant de la faiblesse du pouvoir, le président du Parlement algérien, Abdelaziz Belkhadem, imposa la lecture de versets du Coran au début de chaque séance parlementaire.

En juin de la même année, le Front islamique du salut (FIS) remporta les premières élections municipales démocratiques. Les résultats qu'obtint ce parti confessionnel provoquèrent un putsch militaire. Chadli eut le temps de faire adopter par le Parlement la [loi d'arabisation du 16 janvier 1991](#), qui sera plusieurs fois reportée, mais jamais abrogée. La [loi française no 75-1349 du 31 décembre 1975](#) avait servi de modèle. Puis le président Chadli fut destitué le 11 janvier 1992 par l'armée, qui interrompit le processus de démocratisation, tandis que le Haut Conseil de sécurité (HCS) annulait le résultat des élections. Chadli fut accusé de la faillite du pays, à un point tel qu'on qualifia sa gestion de «décennie noire» pour l'Algérie. On reproche au président Chadli d'avoir par sa politique conduit le pays aux événements du 5 octobre 1988, puis au terrorisme qui a frappé l'Algérie durant presque quinze ans. Au cours de son mandat, le président Chadli était devenu la coqueluche du peuple. Pourtant, Chadli demeure un homme politique incontournable pour comprendre l'Algérie contemporaine.

- L'assassinat du président Boudiaf



Les autorités algériennes, plus précisément l'armée, firent appel à **Mohamed Boudiaf**, alors âgé de 73 ans et réfugié au Maroc, en espérant que celui-ci puisse demeurer discret sur les dossiers peu reluisants du Haut Comité d'État (HCE); le président resta six mois à la tête du pays avant de se faire assassiner au cours d'un attentat organisé par un membre de l'armée. Le peuple Algérien a même pu suivre en direct à la télévision la liquidation de son président. Boudiaf fut le seul président à être regretté par les Algériens et le seul président à parler aux Algériens dans l'une des langues du terroir, soit l'**arabe algérien** tant méprisé par ses prédécesseurs et par ses successeurs, et passait parfois au français. Lors de sa première apparition à la télévision, il avait annoncé qu'il fallait parler «en arabe algérien» pour que tous puissent le comprendre. Fait inusité pour un président, il sortit de son texte officiel et improvisa. Il fit l'effet d'une bombe! Mais il avait séduit le peuple algérien qui le surnomma «Boudy». Boudiaf n'avait aucune sympathie pour les islamistes politiques qu'il qualifiait de «charlatans» et de «terroristes». Le FIS fut dissous en mars 1992, et une politique fut mise en œuvre contre les islamistes, lesquels répondirent par la lutte armée et le terrorisme.

Puis Boudiaf mit sur pied une commission afin de «geler» la [loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe](#), juste avant son assassinat, le 29 juin 1992. Le décret 92/02 du 4 juillet 1992 suspendit ladite loi «jusqu'à réunion des conditions nécessaires». La population algérienne ne s'en plaignit nullement.

Au début de la même année, le ministre de l'Éducation avait dénoncé à la télévision la baisse spectaculaire du taux de réussite à l'examen du baccalauréat: seulement 2 %. En 1970, c'était 70 %, puis autour de 10 % en 1989. Mais les chiffres officiels gonflèrent le taux de réussite autour de 20 %. Et la note de passage était de 5 sur 20. Afin de contrer les échecs scolaires, les étudiants en vinrent à écrire, en tête de chaque exercice ou travail remis, le nom de Dieu. Quant au taux d'analphabétisme, il était officiellement de 50 %, bien que la réalité soit plus faible! Dans les zones rurales, le pourcentage d'analphabétisme chez les femmes atteignait presque 100 %. Mais l'assassinat de Boudiaf constitua un grand tournant psychologique de la guerre civile qui se mettait en place.

- La répression et la radicalisation des islamistes



Liamine Zéroual 1994-1999

L'intensification de la répression devint une priorité pour le régime dirigé par le général **Liamine Zéroual**, mais la radicalisation des islamistes entraîna une vague d'attentats visant surtout les forces de l'ordre, les intellectuels, les journalistes, les artistes et, depuis 1993, les ressortissants étrangers. Cette situation plongea alors l'Algérie dans l'instabilité et la violence, tandis que se développait en Kabylie un mouvement de revendication berbère hostile aux militaires comme aux islamistes. Après avoir utilisé l'arabe algérien et le français durant sa campagne électorale, Zéroual renoua aussitôt avec la langue froide et aseptisée qu'est l'arabe classique. Reniant toutes ses promesses électorales, il s'engagea également dans la dictature de type Boumédiène.

De nombreuses manifestations furent organisées dans tout le pays pour revendiquer le statut de langue nationale au berbère. Lors de la rentrée scolaire de 1993-1994, les autorités algériennes proposèrent aux parents de faire un choix entre le français et l'anglais. On invoqua comme justification le fait que l'anglais était la langue par excellence de la science et de la technologie, et que la plupart des enfants préféraient apprendre l'anglais plutôt que le français. Comme le programme avait été improvisé, non seulement les manuels n'étaient pas prêts, mais l'État dut reconnaître qu'il ne disposait pas de professeurs qualifiés. En juin 1994, le ministre algérien du Culte décida de récompenser tout Algérien capable de réciter par cœur tout le Coran pour la somme de 600 000 dinars (équivalant alors à une année du salaire annuel d'un ouvrier).

Les principaux partis d'opposition — le FIS, le Front des forces socialistes et le FLN — signèrent en 1995 un programme commun prônant l'ouverture de négociations rejetées par le pouvoir. Au lendemain d'une nouvelle recrudescence des attentats islamistes, le général-président Zéroual décida la tenue d'une élection présidentielle (nov. 1995) qui fut boycottée par l'opposition. Mais la forte participation à cette élection, remportée par Zéroual, témoignait de la volonté de la société algérienne de voir s'arrêter la violence (env. 100 000 morts). Malgré la mise en place de nouvelles institutions politiques en 1996, les attentats et les massacres se poursuivirent, tandis que les mesures d'arabisation hâtives de 1998 étaient très contestées.

Néanmoins, le président Zéroual décida de remettre en vigueur la [loi d'arabisation du 16 janvier 1991](#) dans l'espoir de satisfaire ses alliés conservateurs et islamistes. Dix jours avant l'entrée en vigueur effective de la loi, le 5 juillet 1988, le chanteur kabyle Matoub Lounès était assassiné. Les Berbères investirent encore la rue et détruisirent toutes les affiches publiques écrites en arabe, laissant intactes celles rédigées en berbère ou en français. Au lieu de calmer la population, Zéroual la menaça au nom de l'unité de la nation, alors que celle-ci aspirait à la suppression du centralisme politique. Paralysé par la lutte des clans au sommet de l'État, Zéroual fut contraint de démissionner deux ans avant la fin de son mandat.

4.5 L'impossible réforme

M. **Abdelaziz Bouteflika**, élu en avril 1999, a succédé à Zéroual. Le nouveau président appela à la réconciliation nationale et manifesta sa volonté d'ouverture en gracieant plusieurs milliers d'islamistes. Abdelaziz Bouteflika introduisit en Algérie une «troisième notion : une main éradicatrice dans un gant réconciliateur». Cependant, lors du référendum du 16 septembre 1999, une nouvelle vague de violences resurgit avec la campagne menée sur la «concorde civile» en Algérie. Cette nouvelle vague de violence illustre l'ampleur des résistances aux propositions gouvernementales. Pourtant, après des années d'une guerre qui a fait plus de 100 000 morts, la société algérienne aspirait certainement à la paix et à la réconciliation.



L'origine de la crise algérienne tient au fait qu'il n'y a jamais eu de véritable régime démocratique dans ce pays. Les militaires se sont emparés du pouvoir dès 1962 et ils ont imposé un régime socialiste autoritaire de type stalinien, avec la complicité du FLN. La lente descente aux enfers de l'Algérie «socialiste» et la guerre civile révèlent la difficulté de l'Algérie de trouver son identité autrement que par la religion.

De plus, comme les Algériens n'ont jamais eu de gouvernement élu démocratiquement, il n'est pas surprenant que beaucoup d'entre eux aient voulu quitter leur pays. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres officiels, on estime que près d'un demi-million d'Algériens sont partis depuis le début des années 1990. La plupart ont immigré en France, aux États-Unis, au Canada (notamment au Québec) ou dans d'autres pays arabophones, et rien n'indique que le mouvement ne soit sur le point de s'arrêter.

Sur la question linguistique, le président Bouteflika a innové: il s'est exprimé souvent en français dans ses déclarations publiques, autant en Algérie qu'à l'étranger. Il témoignait d'une certaine liberté par rapport à la tradition en déclarant: «Il est impensable [...] d'étudier des sciences exactes pendant dix ans en arabe, alors qu'elles peuvent l'être en un an en anglais.» Il résume ainsi les interminables conflits linguistiques en Algérie: «Il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français!» Il n'en demeure pas moins que, dans son réquisitoire sur les droits de l'Homme en Algérie, l'Union européenne avait en 2001 sévèrement critiqué l'Algérie «qui n'est pas respectueuse des droits de l'Homme et de la démocratie».

En avril 2002, le Parlement algérien adopta à l'unanimité [une modification la Constitution instituant le berbère comme «langue nationale»](#). Ce geste historique intervint à la venue des élections législatives, alors que le climat tendu par les manifestations et les revendications remettait en cause l'autorité de l'État en Kabylie. Quoi qu'il en soit, le statut de l'arabe n'a pas changé, car cette langue conserve son statut de prééminence puisque le tamazight n'est qu'une langue nationale, non une langue officielle, que l'État s'engage à promouvoir, mais non pas à utiliser.

Lors de l'élection présidentielle d'avril 2004, Abdelaziz Bouteflika fut réélu dès le premier tour. En Kabylie, les négociations se sont poursuivies entre le gouvernement et certains représentants du mouvement amazigh (berbère), qui revendique une plus grande autonomie ainsi que la reconnaissance de la langue et de la culture amazigh. Dans un discours prononcé le 4 octobre 2005 à Constantine, le président Abdelaziz Bouteflika a encore une fois déçu la Kabylie en déclarant que le tamazight ne sera pas officialisé et que la langue arabe restera la seule langue officielle en Algérie: «Il n'y a aucun pays au monde possédant deux langues officielles et ce ne sera jamais le cas en Algérie où la seule langue officielle, consacrée par la Constitution, est l'arabe.» N'en déplaise à M. Bouteflika qui a ainsi montré sa grande ignorance de la situation mondiale, mais [40 États souverains](#) (sur un total de 194, soit 20 % des pays) ont deux langues officielles, dont seize en Afrique, huit en Asie, sept en Europe, sept en Océanie et deux en Amérique. L'Algérie a développé et

imposé son idéologie arabo-islamique qui considère que la diversité linguistique est un danger pour l'unité nationale et un germe de division, et que seul l'unilinguisme peut être garant de cette unité nationale.

Dans sa vision d'arabisation à tout crin, le président Bouteflika avait déclaré en 2005 au sujet des **écoles privées** dispensant un enseignement exclusivement en français: «Toute institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître.» Cet enseignement privé représentait alors une centaine d'établissements et quelque 25 000 élèves dans le pays. Ces écoles privées ont connu beaucoup de succès depuis les années quatre-vingt-dix, notamment dans une région berbérophone comme la Kabylie; elles fonctionnaient dans une «illégalité» tolérée, voire même encouragée par les pouvoirs publics. Abdelaziz Bouteflika avait alors sommé tous les établissements privés de se conformer au programme national sous peine de devoir fermer leurs portes. Il avait même insisté sur la nécessité d'enseigner la langue arabe, ce dont se dispensaient beaucoup d'établissements, surtout en Kabylie: «Il est tout à fait clair que toute institution privée, qui ne tient pas compte du fait que l'arabe est la langue nationale et officielle, et qui ne lui accorde pas une priorité absolue, est appelée à disparaître.» En juin 2006, le ministre de l'Éducation nationale, M. Boubekeur Benbouzid, déclara aux directeurs et directrices d'écoles privées en Algérie: «En Algérie, l'enseignement en langue nationale est plus qu'une obligation.» Pour les autorités algériennes, il faut combattre la «déviation linguistique».

5 L'adhésion ambiguë à la Francophonie

Depuis l'indépendance, les différents leaders algériens ont toujours refusé les liens avec ce qui est devenu aujourd'hui la Francophonie. L'Algérie s'est toujours dérobée à toutes les rencontres qui ont donné naissance à la Francophonie. Elle a renoncé, généralement sans aucune forme d'examen objectif, à toutes les réalisations possibles de l'Agence de coopération culturelle et technique par crainte de se voir qualifiée de «néocolonisée». D'ailleurs, l'Algérie a toujours accusé l'organisation de la Francophonie de «visées néo-colonialistes». Par exemple, les aides proposées par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) — bourses aux étudiants francophones, formation des enseignants en langue française et autres types de coopération culturelle — ont été systématiquement refusées par les Algériens au nom de la spécificité arabo-musulmane du pays. De plus, chaque fois qu'un chef de gouvernement tentait un tant soi peu de relancer la coopération culturelle avec la France, on assistait à une levée de boucliers des tenants de l'arabisation (lesquels, soit dit en passant étaient les premiers à placer leurs propres enfants dans les écoles occidentales, notamment au lycée français d'Alger, un établissement réservé aux enfants de la nomenklatura).

Puis, lors du IX^e Sommet de la Francophonie de 2002, l'Algérie a fait un virage à 180 degrés. Pour l'Algérie, les modifications apportées à la Charte de l'Organisation internationale de la Francophonie au sommet de Bamako, en novembre 2000, qui va plus loin que la doctrine basée sur l'usage commun de la langue française et prône une conception respectueuse de la souveraineté, des cultures et des langues des États membres, ont plaidé pour une adhésion à l'OIF. Par ailleurs, les autorités algériennes veulent souligner l'intérêt pour leur pays d'intégrer une organisation devenue «un cadre de concertation» et «un forum pour défendre nos positions, échanger des informations, tisser des relations de coopération et bénéficier d'aides en matière de formation et de moyens culturels et d'éducation».

Le 18 octobre 2002, le président Abdelaziz Bouteflika s'est rendu à Beyrouth pour assister au IX^e Sommet de la Francophonie, en tant qu'«invité personnel» de son homologue libanais, Émile Lahoud. Dans son discours, le président Bouteflika a expliqué les raisons de la participation de son pays à cette première réunion. Les raisons avancées par le chef de l'État sont d'abord politiques:

Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité.

Le président algérien a pris ses précautions pour ménager les islamistes. Il s'est présenté au Sommet de Beyrouth sous sa «double allégeance au monde arabe et au continent africain». Voulant s'appuyer sur la Francophonie pour défendre les intérêts du pays à travers le monde, le chef de l'État a souligné «les préoccupations de l'Algérie en tant que pays arabe» et «en tant que pays méditerranéen». Pendant ce temps, le chef de la diplomatie algérienne et chef de file du courant islamo-baâthiste, Abdelaziz Belkhadem, a annoncé que l'Algérie œuvrait pour adhérer au Commonwealth et tentait, en même temps, de se rapprocher des pays hispanophones (Espagne et Amérique latine). Enfin, en cas d'effective adhésion, l'Algérie ne sera pas appelée à défendre la culture francophone, encore moins à jouer le promoteur de la langue française à travers le monde. Comme quoi le néo-colonialisme n'est pas mort et que l'Algérie n'a pas encore assumé son passé! De quoi encore alimenter la schizophrénie linguistique pendant longtemps! Dans un article («Situation linguistique en Algérie», 21 avril 2005), Sid Ahmed Bouhaïk résume bien cette situation difficile:

Les langues arabe, amazighe, française font partie du paysage linguistique d'une même identité, mais qui s'obstinent à s'ignorer, campant le plus souvent sur des positions de suspicion envers l'autre, celle-ci n'étant pourtant que l'expression de sa propre image exprimée par un de ces véhicules linguistiques de son algérialité (...) Francophones algériens, nous y

entrons (l'immense forêt qu'est le fonds culturel arabe) quand nous avons pris, une fois pour toutes, la décision de vivre notre arabité et notre maghrébité avec un sentiment de malaise et de culpabilité.

Bref, la question linguistique continue d'alimenter les conflits en Algérie. Comme tout est récupéré par la politique, il est très difficile d'établir un bilan objectif de la situation.

Le 10 juillet 2007, le président français, Nicolas Sarkozy, s'est rendu à Alger en visite officielle. À cette occasion, il accorda une interview au journal *El Watan*. Il aborda la question linguistique en ces termes:

Dans le domaine linguistique, je souhaite évidemment que l'Algérie reste un grand pays francophone — et nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'y aider —, mais il est bon aussi que de plus en plus de jeunes Algériens sachent l'anglais et légitime aussi que l'Algérie affirme son identité arabo-islamique et poursuive ses efforts en matière d'enseignement de la langue arabe. D'ailleurs, nous souhaitons nous-mêmes renforcer l'enseignement de l'arabe en France, qui correspond à une ancienne tradition mais aussi à de vrais besoins.

Pour faire passer le message en faveur de la Francophonie, le président français semble prôner en même temps l'arabisation de l'Algérie. En France même, le chef de l'État annonçait qu'il entendait renforcer la présence de la langue arabe. Cette déclaration du président français correspond diplomatiquement à ce que les autorités algériennes voulaient entendre. Évidemment, il n'a pas osé faire allusion à la langue berbère (tamazight). De la même façon, aucun chef d'État algérien n'oserait parler en faveur des Bretons, des Alsaciens ou des Corses! Ce serait trop risqué de susciter des revendications de la part des Berbères algériens.

En octobre 2008, le président Bouteflika s'est encore présenté «en qualité d'invité spécial» au XII^e Sommet de Québec (Canada), qui s'est déroulé du 17 au 19 octobre et coïncidait avec le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain (1608). Comme quoi les sommets de la Francophonie sont encore perçus par les autorités algériennes comme un «cadre politique de soumission à la France». Pourtant, la Francophonie de 2008 n'était plus du tout celle des années 1970, alors que les barrières idéologiques de l'époque ont été levées, mais l'Algérie semble encore l'ignorer, empêtrée elle-même dans sa propre idéologie anticoloniale française. C'est pourquoi, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, souhaitait qu'après vingt-deux ans d'absence l'Algérie devienne officiellement membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Le président Bouteflika fut reçu en grande pompe par les plus hautes autorités du Canada et du Québec. En effet, le président algérien s'est entretenu, entre autres, avec le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, le premier ministre de Québec, M. Jean Charest, et Mme Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada. Comme toujours, l'État algérien n'a pas bougé.

L'aménagement linguistique en Algérie reste l'œuvre d'une petite oligarchie politique aux pouvoirs immenses. Elle est fondée sur une culture qui s'est définie par opposition à la France coloniale et par mimétisme à l'égard du Proche-Orient. La grande caractéristique de l'arabisation algérienne, c'est de reposer sur le panarabisme à l'exclusion de tout nationalisme territorial proprement algérien. Toute la politique linguistique est axée sur l'arabe coranique, non pas sur l'arabe des Algériens. Il a fallu, pour ce faire, que l'oligarchie algérienne élabore sa politique contre les Algériens eux-mêmes. C'est d'ailleurs là où la bât blesse! Le succès de la politique linguistique algérienne demeure bien relatif, contrairement à la Turquie de Mustafa Kemal Atatürk, dont la politique de la langue turque constituait, même dans l'histoire de l'humanité, un véritable exploit. À l'opposé de la Turquie, l'Algérie n'a guère favorisé un rapprochement entre l'oral et l'écrit et, par voie de conséquence, n'a pas contribué à l'élimination de l'analphabétisme. La clé de la réussite turque réside dans le fait que la politique linguistique reposait sur un nationalisme territorial moderne fondé sur la langue du peuple turc, sans égard à la croyance religieuse. C'est tout le contraire qui s'est passé en Algérie, car la politique linguistique a été fondée sur l'arabo-islamisme et le modèle proche-oriental. La politique algérienne s'est nécessairement faite contre le peuple algérien qui s'est vu imposer une langue morte (l'arabe coranique), ce qui a favorisé l'intégrisme musulman. L'arabisation algérienne ne fut motivée que par des préoccupations purement politiques: la conservation du pouvoir par la langue, avec l'appui des conservateurs islamistes.

En voulant édifier un État arabe unifié, les premiers dirigeants algériens n'ont pas choisi comme fondement de leur politique un nationalisme proprement algérien. L'idéologie était au contraire déconnectée du peuple algérien parce qu'elle correspondait à un panarabisme abstrait, trop supranational. On est alors passé de la dépendance d'une France coloniale à une autre dépendance, celle du Proche-Orient, surtout l'Iran (pour l'islam), l'Arabie Saoudite, l'Irak et la Syrie, des pays qui semblent bien éloignés du Maghreb. En effet, l'identité arabo-islamiste des dirigeants n'a jamais coïncidé avec l'idée que les Algériens s'en faisaient. De plus, la francophobie affichée par l'oligarchie politique n'a guère favorisé le développement socioculturel des Algériens. En ce sens, on ne peut parler de réussite, même si l'Algérie d'aujourd'hui est méconnaissable par comparaison à celle au lendemain de l'indépendance. En plus de quarante ans, l'Algérie n'a pas réussi à éradiquer le français à coup de décrets et de lois. Le peuple algérien continue de l'employer dans les domaines culturel, économique, éducatif et social au grand dam des autorités politiques et religieuses. Pire, l'influence de la langue et de la culture française semble s'intensifier d'année en année, notamment en raison de la réception par satellite des

chaînes de télévision française, qui attirent énormément les Algériens.

Si les dirigeants algériens n'ont pu imposer l'arabe classique dans la vie quotidienne, c'est que cette langue n'est pas adaptée aux besoins des Algériens, contrairement à l'arabe algérien, au berbère et même au français. Tant et aussi longtemps que les élites politiques et religieuses n'accepteront pas la réalité algérienne dans ses différentes composantes et qu'ils s'accrocheront à une idéologie légitimant leur propre pouvoir, la population résistera, sauf pour les individus qui ont intérêt à conserver le système en place. Depuis 1962, les régimes qui se sont succédé ont toujours occulté le caractère multilingue et multiculturel de l'Algérie. Ils ont conçu l'identité algérienne sur le mode de l'exclusion en culpabilisant «les ennemis de la Nation». Dans cette perspective, les Berbères ont forcément écopé plus souvent qu'à leur tour, eux qui sont, comme les arabophones, d'authentiques Algériens. Rappelons que la grande majorité des Algériens ont une origine ethnique berbère. Si l'écrivain Rachid Boudjeba croit que la faillite de l'arabisation est due à l'arrivée des antennes paraboliques, les linguistes, pour leur part, sont plutôt convaincus que le mépris pour la langue et la culture des citoyens (l'arabe algérien et le berbère) expliquent bien davantage le quasi-échec de la politique linguistique algérienne.

Pour les linguistes, toute politique qui encourage la coexistence linguistique ne peut que promouvoir un esprit de compréhension et de tolérance. En ce sens, la diversité des langues dans un cadre national peut représenter un atout, pas nécessairement une malédiction. Après plus de quatre décennies d'arabisation, les dirigeants algériens ne semblent pas avoir compris le message! Ils ont préféré recourir à la coercition pour arabiser la société, sinon l'islamiser davantage, afin de s'assurer le soutien des islamistes et autres conservateurs pour tenir l'ensemble des Algériens sous leur contrôle. La plupart des Algériens en sont venus à voir l'arabe classique comme le symbole de l'autoritarisme, de la corruption et de l'injustice sociale! L'Algérie, il est vrai, a toujours étonné par ses excès! En même temps, les deux langues parlées par le peuple, l'arabe algérien et le berbère, sont soit niées soit méprisées au profit de l'arabe classique que personne ne parle (comme langue maternelle, bien sûr). Dans cette perspective, le terme de *demi-échec* pour qualifier la politique de l'arabisation à l'algérienne serait presque un euphémisme!

Le problème fondamental en Algérie, c'est le pouvoir politique qui ne change jamais. Malgré la succession des présidents, des premiers ministres et des multiples ministres, le *statu quo* demeure une constante de la vie politique algérienne, parce que les «parrains» qui dirigent le pays en sourdine sont omniprésents. Les Algériens demeurent dans l'illusion qu'un changement imminent va survenir, mais c'est justement là la force des «parrains» qui gangrènent le pays par la corruption. L'illusion du changement constitue le moyen idéal de ne pas remettre le système en cause. Seule une véritable révolution démocratique permettrait de liquider l'État policier pour le transformer en un État de droit. Dans le cas contraire, tout serait en place pour instaurer un État théocratique par l'émergence d'une alliance islamiste conservatrice déterminée à atteindre son but. Malheureusement, l'Algérie ne constitue guère un modèle positif en matière de politique linguistique. Le peuple algérien mériterait certainement mieux.

Dernière mise à jour: 14 janv. 2012

-	<u>L'Algérie</u>	-
(1) <u>Données démolinquistiques</u>	(2) <u>Données historiques et conséquences linguistiques</u>	(3) <u>La politique linguistique d'arabisation</u>
(4) <u>Les droits linguistiques des berbérophones</u>	<u>Loi no 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de l'arabe</u> <u>Ordonnance no 96-30 du 21 décembre 1996</u>	(5) <u>Bibliographie</u>



Afrique



Accueil: aménagement linguistique dans le monde

